

Des

# Classes à Vivre

2011-2012



**Classes de découvertes  
et séjours scolaires courts**

**URPEP Bretagne**

**Contactez-nous au 0 825 160 055**

Les  
**pep**  
Bretagne  
La solidarité en action

# L'engagement des PEP pour les classes découvertes

Les classes de découvertes favorisent une expérience de vie collective, de citoyenneté et d'apprentissage, originale et irremplaçable. C'est pourquoi, nous imaginons et organisons pour vous et avec vous le séjour qui répond à vos attentes et à celles de vos élèves.

De nombreux enseignants, vous en faites déjà peut-être partie, nous font confiance : 9500 enfants et adolescents, soit 394 classes ont été accueillis en 2010 dans nos centres de Bretagne !

## Qui sommes-nous ?

Nous sommes un mouvement, créé en 1915, reconnu d'utilité publique, qui agit pour concrétiser le droit à l'éducation, à la culture, à la santé, aux vacances, aux loisirs, au travail et à la vie scolaire.

Par notre action dans et hors de l'école, nous sommes non seulement complémentaires, mais nécessaires à l'accompagnement de vos projets à tous les niveaux de la scolarité.

## Quels sont nos engagements ?

De la maternelle à l'université, dans le cadre réglementaire et dans le respect des programmes, nous nous engageons à :

- accompagner votre projet, de son élaboration à son évaluation : préparation éducative et pédagogique, mais aussi matérielle, logistique, administrative et financière ;
- faire vivre à vos élèves un projet éducatif et pédagogique de qualité, dans un cadre accueillant, sécurisé et selon un rythme de vie adapté aux enfants et aux adolescents ;
- favoriser l'intégration des enfants et des jeunes en situation de handicap en leur donnant tous les moyens d'apprendre, d'agir, de vivre pleinement le séjour ;
- améliorer sans cesse notre offre en vous associant à son évaluation ;

Aux PEP, nos équipes pédagogiques, constituées d'enseignants et de professionnels de l'animation, mettent leurs compétences éducatives et pédagogiques à votre service.

## Les centres PEP

Nos centres d'accueil sont inscrits aux répertoires départementaux de l'Education Nationale. Ils offrent les conditions de confort, de sécurité et d'accueil nécessaires au bon déroulement de votre séjour. Ils offrent des ressources variées, propices au dépaysement et à la découverte géographique, culturelle, historique, humaine, artistique ou sportive.

## La vie quotidienne en classes de découvertes

**Les hébergements** : nos hébergements assurent qualité, confort et sécurité. Le cadre et les conditions de vie assurent à tout moment et pour chaque enfant sa sécurité physique et affective.

Tous nos centres d'accueil répondent aux exigences réglementaires par l'attestation des agréments et commissions de sécurité, suite aux visites régulières des différentes institutions.

**Les repas** : ils constituent des moments forts de la journée. Leur qualité contribue à une éducation du goût et une sensibilisation à l'équilibre alimentaire. Ils favorisent également l'échange, la convivialité, et restent un moment d'éducation à la vie en société. Dans chacun des centres de Bretagne, les repas sont confectionnés sur place par nos équipes.

**Les équipes pédagogiques** : pour la bonne réalisation de votre classe de découvertes, nos coordinateurs de séjours, enseignants et responsables des centres d'accueil, sont chargés de vous accompagner préalablement dans vos démarches administratives. Nous vous aidons dans l'organisation de votre séjour, afin de répondre au mieux à vos demandes.

Toutes nos animations sont assurées par des animateurs techniques diplômés, soucieux de répondre au mieux à votre projet.

Vous avez la possibilité de vous faire accompagner par nos animateurs diplômés de vie quotidienne. Ils seront présents tout au long de votre séjour, assureront la gestion de la vie quotidienne et animeront des veillées.

Tous ont les diplômes requis pour prendre en charge le suivi sanitaire et médical de vos élèves pendant votre séjour.

**Le rythme de vie** : les enfants vivent des journées équilibrées où alternent de façon harmonieuse des temps d'apprentissage, de loisirs et de repos.

**L'hygiène** : c'est un aspect important de la vie collective. Elle fait l'objet d'une organisation minutieuse et d'un accompagnement attentif de la part de l'équipe. Tous nos centres disposent d'une lingerie sur place.

**Les soins** : tous nos centres sont équipés d'une infirmerie. Les soins sont assurés quotidiennement et mentionnés dans un cahier d'infirmerie.

**Les transports** : toutes les conditions de sécurité et de confort sont réunies. Le voyage fait partie intégrante du séjour. C'est un moment éducatif qui se prépare. Chaque centre est équipé d'un bus facilitant les sorties culturelles lors du séjour.

## Le lien avec les familles

Si le droit des enfants et de leur famille à rester en communication doit être respecté, la séparation du milieu familial est un facteur d'autonomisation. C'est dans une approche éducative que l'équilibre entre les deux est recherché.

Nous mettons en place lors des séjours, «Allo les PEP» messagerie vocale, permettant aux familles de rester en contact et de suivre l'évolution du séjour de leur enfant. Nous sommes également en mesure de mettre en place, accompagnés de l'enseignant, un blog pendant le séjour.

## Des classes de découvertes «clé en main» «à la carte» !

Parce que nos directeurs de centres de classes de découvertes sont des enseignants, nous pouvons imaginer et organiser pour vous et avec vous le séjour qui répond à vos attentes et à celles de vos élèves.

Notre offre de séjours est au service de vos choix et de vos objectifs pédagogiques. C'est pourquoi, nous vous proposons une offre clé en main ou à la carte.

Ainsi, le prix de votre classe de découvertes dépend :

- de la période du séjour
- de la durée du séjour
- du nombre d'élèves
- du nombre d'activités
- du transport
- du nombre d'animateurs de vie quotidienne

Nos séjours sont conformes aux programmes de l'Education Nationale. Nous accueillons toutes les classes du 1er au 2nd degré dans nos 5 centres de classes de découvertes situés en Bretagne.

## Nos centres de classes de découvertes

Nos centres de classes de découvertes vous accueillent tout au long de l'année scolaire. Ils sont implantés sur le littoral breton. Ils bénéficient d'un environnement exceptionnel et préservé.

Ils vous accueillent dans des conditions optimales de confort et de sécurité et répondent à tous les agréments et autorisations réglementaires nécessaires.

Des salles de travail équipées de matériel pédagogique et informatique sont à disposition pour chaque classe.

## Les aides financières

Nous, les PEP, nous nous engageons à ce «qu'aucun enfant ne puisse être privé de séjour du fait d'un manque de ressources».

Nous nous engageons à accompagner les enseignants et les familles pour des demandes d'aides financières auprès de nos partenaires (Conseil Général Caf, JPA, MSA, ...).

Nous nous tenons à votre  
entière disposition pour établir  
avec vous le contenu de votre  
classe de découvertes  
Pour tout renseignement  
merci de nous contacter au

0825 160 055

L'association des PEP, réseau de **plus de 100 centres** développant de nombreux projets répartis sur l'ensemble du territoire, vous accueille à travers la France.

► Voici quelques idées de projets :  
à la **montagne**, en **Île de France**,  
au **bord de la Loire** et à la **campagne**



Montagne



Île de France



Châteaux de la Loire



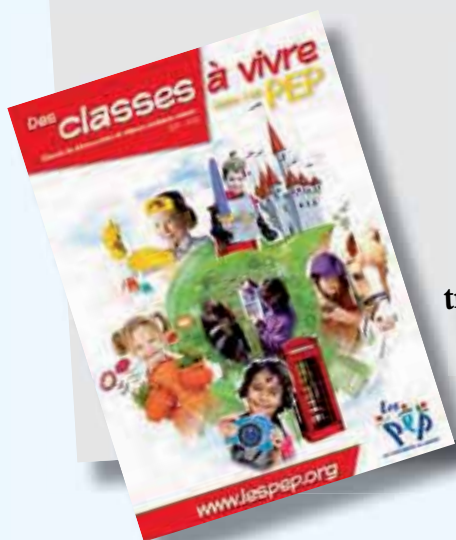
Normandie



Campagne



Découvrez notre offre globale dans notre catalogue national classes de découvertes



Vous ne l'avez pas encore ?

N'hésitez pas à nous le demander, nous vous le transmettrons dans les plus brefs délais.

- Découverte de la montagne, l'agriculture, la faune, la flore
- Le patrimoine local, l'économie locale
- Sports de plein air : 2h/j de ski, randonnées, raquettes, escalade, VTT
- Chiens de traîneaux
- Lecture de Paysage

- Paris artistique : peinture, sculpture, littérature
- Paris scientifique : physique, technologie, visite de la Cité des sciences, du Palais de la découverte
- Paris historique : visite guidée de la capitale, quartiers, monuments, expositions, jardins

- Visites de Blois, Chambord, Chaumont/Loire, Fougères/Bièvre, Amboise et le Clos Lucé, Cheverny
- Visite du Muséum d'histoire naturelle de Blois
- Visite d'une magnanerie, village troglodyte, promenade en gabare
- Sur les traces du «Petit Guillaume»

- Etude des événements de la Libération de 44 qui s'appuie sur la visite des différents lieux de mémoire : plages du Débarquement, port artificiel d'Arromanches, Mémorial de Caen
- Entretien avec un résistant déporté
- Sur les traces de Guillaume le Conquérant dans la Tapisserie de Bayeux

- Le patrimoine rural : la faune, la flore
- Les énergies renouvelables et le développement durable
- Sports de plein air : randonnées, VTT, équitation, golf...
- Ateliers cirque, sciences, préhistoire, théâtre
- Etude des écosystèmes

## p5- Classes Nature et Environnement

- p5 - Milieu marin
- p5 - Entre fleuve et océan
- p6 - Développement durable
- p6 - Nos amis les bêtes

## p7- Classes Scientifiques

- p7 - L'eau dans tous ses états
- p7 - L'air dans tous ses états
- p8 - Autour du vent
- p8 - La tête dans les étoiles

## p9- Classes Mise en Scène

- p9 - Créateur de court-métrage
- p9 - Dans la peau d'un artiste
- p10- Au bout des doigts
- p10-La piste aux étoiles

## p11- Classes Arts Plastiques

- p11 - Créateur de Manga
- p11 - Créateur de BD
- p12 - Dessinez, sculptez, imaginez
- p12- Carnet de voyage

## p13- Classes Culture et Patrimoine

- p13 - Rhuys à travers les âges
- p13 - Culture bretonne
- p14 - Il était une fois...
- p14 - A la poursuite de la préhistoire

## p15- Classes Sportives

- p15 - Cocktail nautique
- p15 - Sensation glisse
- p16 - Objectif swing
- p16 - Tous en selle !

## p17- Les PEP et la citoyenneté

## p18-20- Nos centres PEP en Bretagne

## p21-22- Conditions générales de vente

# Classes Nature et Environnement



- Découvrir /redécouvrir le littoral
- Aborder la préservation de l'environnement et la biodiversité
- Encourager les enfants à devenir des citoyens écoresponsables
- Prendre conscience de la fragilité du milieu
- Favoriser les activités d'investigation et d'expérimentation
- Développer le langage et le vocabulaire
- Aborder l'environnement en favorisant la sensorialité, notamment en cycle 1

## Milieu Marin

Ce projet permettra avant tout de découvrir un milieu riche et sensible. Entre sortie de terrain et exploitation, chaque élève observera, expérimentera, découvrira à son rythme les joies de la nature.

### Sur place...

- L'aquarium marin
- L'estran
- Le paysage dunaire
- La météorologie
- L'ornithologie
- Les algues
- L'ostréiculture
- Le Land'Art
- La pêche à pied/ en mer

### Activités sportives\*...

- Voile
- Planche à voile
- Char à voile
- Kayak

### Sorties\*...

- Chantier ostréicole
- Port de pêche
- Visite d'une voilerie
- Excursions sur les îles
- Les marais salants
- Chantier naval

Sur le centre de votre choix

## Entre fleuve et océan

De la sortie sur le terrain à l'exploitation en classe, nous proposons une démarche cohérente qui permettra à chaque élève de comprendre le monde qui l'entoure.

### Sur place...

- La pêche à pied
- L'aquarium marin
- L'estran
- Le paysage dunaire
- La météorologie
- L'ornithologie
- Les algues
- L'ostréiculture
- Le Land'Art

### Activités sportives\*...

- Voile
- Planche à voile
- Char à voile
- Kayak

### Sorties\*...

- Chantier ostréicole
- Port de pêche
- Visite d'une voilerie
- Excursions sur les îles
- Visite d'une usine d'eau et d'une station d'épuration

Château du Nessay, St Briac sur Mer  
La Maison de L'Estuaire, Arzal  
Centre PEP du Cap-Fréhel  
Le Hédraou, Perros-Guirec



## Le développement durable

Ce projet alternera la découverte d'activité de plein air liée au vent et la découverte des différentes formes d'énergies renouvelables.

### Sur place...

- Les déchets : du tri au recyclage
- Les éoliennes
- Les moulins
- La chaîne alimentaire
- La pollution
- Fabrication de papier recyclé
- Fabrication d'un four solaire
- L'eau, ses enjeux
- Les gestes quotidiens

### Activités sportives\*...

- Voile
- Char à voile

### Sorties\*...

- Visite d'une usine du traitement de l'eau
- Visite d'un parc éolien
- Visite d'un moulin à papier

Sur le centre de votre choix

## Nos amies les bêtes

Comprendre la place primordiale qu'occupent la faune et la flore au sein de la nature. Vous deviendrez chercheurs d'indices et affûterez votre sens de l'observation.

### Sur place...

- Pose et récolte de pièges
- Observation des oiseaux
- Ornithologie
- Mise en place d'un terrarium
- La vie dans la mare
- Protection des animaux

### Activités sportives\*...

- Voile
- Planche à voile
- Char à voile
- Kayak

### Sorties\*...

- La serre aux papillons de Vannes
- L'aquarium de Trégastel
- L'insectarium de Lizio
- Ligue pour la Protection des Oiseaux

Le Hédraou, Perros-Guirec  
La Maison de L'Estuaire, Arzal  
La Maison des Salines, La Trinité s/ Mer

## Et c'est aussi...

- ▶▶ La découverte du port à flot de Perros-Guirec
- ▶▶ Visite de la vedette SNSM
- ▶▶ Visite d'un chantier ostréicole
- ▶▶ Visite du barrage de la Rance
- ▶▶ La visite de l'aquarium de Vannes
- ▶▶ Le musée des Paludiers à Guérande
- ▶▶ La cité médiévale de Dinan
- ▶▶ Les remparts et les fortifications de Saint Malo
- ▶▶ Le Parc animalier de Branféré



\*Activités sportives et sorties à définir selon le centre choisi

# CLASSES SCIENTIFIQUES



- Pratiquer une démarche d'investigation
- Manipuler et expérimenter, formuler une hypothèse et la tester, argumenter
- Mettre à l'essai plusieurs pistes de solutions
- Exprimer et exploiter les résultats d'une mesure ou d'une recherche en utilisant un vocabulaire scientifique à l'écrit et à l'oral
- Maîtriser des connaissances dans divers domaines scientifiques
- Mobiliser ses connaissances dans des contextes scientifiques différents et dans des activités de la vie courante
- Exercer des habiletés manuelles, réaliser certains gestes techniques



## L'eau dans tous ses états

De la sortie sur le terrain à l'exploitation en classe, nous proposons une démarche cohérente qui permettra à chaque élève de comprendre le monde qui l'entoure.

### Sur place...

- L'eau se mélange
- L'eau grimpeuse
- L'eau est pesante
- L'eau sous pression
- L'eau dans la nature
- L'eau se déplace
- L'eau et le savon
- Les bruits de l'eau
- L'eau indispensable à la vie
- De la source au robinet

### Activités sportives...

- Voile
- Kayak

### Sorties...

- Pêche à pied
- Balade sur la plage
- Visite de l'aquarium de Vannes
- Découverte de l'estran
- Visite des ports

La Maison du Golfe, Sarzeau  
La Maison de l'Estuaire, Arzal

## L'air dans tous ses états

L'air, le vent, éléments et force naturels. Tout au long de ce projet, à travers une démarche participative et d'investigation, chaque élève découvrira les propriétés du vent.

### Sur place...

- Les propriétés de l'air
- La force de l'air
- La température de l'air
- l'atmosphère
- L'air et la vie
- Le déplacement de l'air
- Le poids de l'air
- L'énergie du vent
- Les objets volants moins lourds et plus lourds que l'air
- La mythologie autour du vent

### Activités sportives\*...

- Voile
- Planche à voile
- Char à voile
- Kayak

Château du Nessay, St Briac sur Mer  
La Maison du Golfe, Sarzeau



## Autour du vent

Le vent est partout ! Apprenez-le, comprenez-le et utilisez-le lors des activités sportives, scientifiques et manuelles que nous vous proposerons.

### Sur place...

- Initiation à la météorologie
- Fabriquer un cerf-volant
- Le moulin à vent
- Fabriquer une girouette
- Fabriquer une éolienne
- Le vent : une énergie renouvelable ?
- Fabrication de fusées à eau

### Activités sportives\*...

- Voile
- Char à voile

### Sorties\*...

- Visite du moulin de la falaise
- Visite du parc éolien d'Arzal
- Le sentier botanique
- «Les Passagers du vent» à Penthièvre

Château du Nessay, St Briac sur Mer  
La Maison de L'Estuaire, Arzal  
La Maison des Salines, La Trinité s/ Mer  
La Maison du Golfe, Sarzeau

## La tête dans les étoiles

Le ciel, l'espace, la possibilité d'aller loin, encore plus loin.

Observation, analyse, expérimentation seront présentes tout au long de ce projet.

### Sur place...

- Constellations et légendes
- Les planètes
- Le télescope
- Observations nocturnes
- Fabrication d'une montre lunaire
- Les extraterrestres
- L'apesanteur
- Fabrication d'objets volants

### Activités sportives\*...

- Voile
- Kayak

### Sorties\*...

- Sortie aux planétarium de Rennes ou de Nantes
- Visite de la salle scientifique
- Planétarium du centre (Sarzeau)

Le Hedraou, Perros-Guirec  
La Maison du Golfe, Sarzeau

## Et c'est aussi...

### ►► Classes télécom,

#### Le Hédraou, Perros-Guirec

Comprendre l'histoire des télécommunications et s'initier aux nouvelles technologies.

En partenariat avec la «Cité des Télécoms» : Découverte du Radôme, expositions, ateliers de découvertes : communication par Internet, transmission de la voix, les satellites, la météo, réalisation de pages Web.

\*Activités sportives et sorties à définir selon le centre choisi



# Classes Mise en Scène



- S'exprimer par l'écriture, le chant, la danse, le dessin, la peinture, le volume
- Distinguer certaines grandes catégories de la création artistique
- Fournir une définition de différents métiers artistiques
- Reconnaître et décrire des œuvres visuelles
- Exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art en utilisant ses connaissances
- Inventer et réaliser des textes, des chorégraphies ou des enchaînements, à visée artistique ou d'expression
- Mobiliser ses connaissances dans des activités de la vie courante



## Créateur de court-métrage

Ce projet favorise chez l'enfant la pratique artistique en utilisant comme moyen d'expression l'audiovisuel. Les différentes animations amèneront l'enfant à maîtriser la langue orale et écrite tout en développant son imaginaire.

### Sur place...

- Sensibilisation par une projection d'extraits de films grand public et de films amateurs
- Manipulation par l'image dans le cinéma
- Ecriture et découpage du scénario
- Mise en scène
- Post-production, initiation au montage (cycle 3),
- montage (collège), doublage, bruitage, musique et effets spéciaux, création du générique, réalisation du making-of
- Découverte des techniques de cinéma
- Distribution des rôles
- Tournage du film

La Maison de l'Océan, Damgan

## Dans la peau d'un artiste

Ce projet favorise chez l'enfant la pratique artistique en utilisant comme moyen d'expression la scène. Les différentes animations amèneront l'enfant à maîtriser la langue orale et écrite tout en développant son imaginaire.

### Sur place...

- Sensibilisation aux métiers artistiques
- Travail de diction et d'expression
- Création d'une ambiance musicale
- Présentation du spectacle (possibilité de filmer le spectacle)
- Travail des techniques de l'acteur
- Travail scénique
- Travail de mise en scène
- Préparation et répétitions

### Sorties...

- Spectacle (sous réserve de programmation)
- Visite des coulisses d'un théâtre

La Maison du Golfe, Sarzeau



## Au bout des doigts

Ce projet favorise chez l'enfant la pratique artistique, en utilisant la marionnette comme moyen d'expression. Les différentes animations amèneront l'enfant à construire son langage tout en développant son imaginaire.

### Sur place...

- Atelier d'écriture d'expression
- Fabrication de Marionnettes à partir de matériaux de récupération
- Réalisation d'un décor
- Travail de manipulation
- Travail de diction et
- Création d'un scénario
- Création d'une bande sonore
- Exposition et présentation des marionnettes
- Filage, répétitions
- Représentation

### Sorties...

- Découverte de l'envers du décor du théâtre Anne de Bretagne (sous réserve de leur disponibilité)
- Château de Suscinio
- Les sites mégalithiques

La Maison du Golfe, Sarzeau

## La piste aux étoiles

A travers les Arts du cirque, l'enfant développera des capacités physiques, sa créativité et sa confiance en lui. La prise de risque favorisera sa relation à l'autre.

Intervenant B.I.A.C Brevet d'Initiateur aux Arts du Cirque

### Sur place...

- Jonglerie (balles, foulards, diabolos, massues...)
- Equilibre (boules, rouleaux, échasses...)
- Découverte de la magie et du clown (costumes
- et accessoires, rétroprojecteur pour jouer avec les ombres)
- Présentation/démonstration avec un temps de discussion entre le public et les artistes

Possibilité de réaliser les activités sous une yourte aménagée

### Sorties...

- Château de Suscinio
- Visite des marais salants (circuit de la mer jusqu'à la récolte du sel)
- Les sites mégalithiques

La Maison du Golfe, Sarzeau

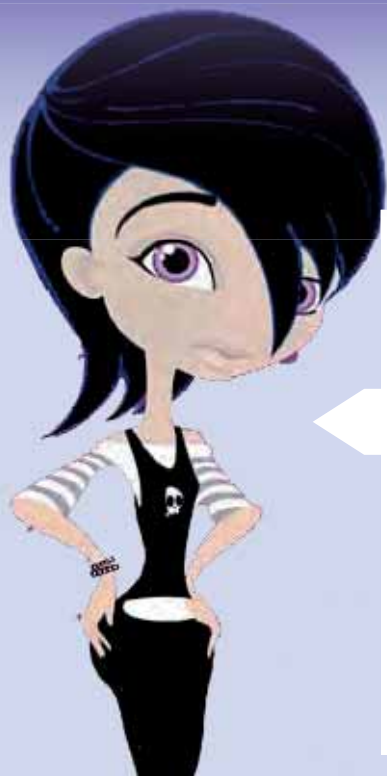


## Et c'est aussi...

### ►► Classes cuisine, La Maison de l'Estuaire, Arzal

La cuisine est aussi une discipline artistique. Nous proposons aux élèves de s'interroger sur leurs pratiques alimentaires et de se confronter à la cuisine au quotidien par une implication personnelle et collective. Visite d'une installation de préparation de repas, confection de plats : l'art et le goût font bon ménage, le saumon et l'anguille, visite de la passe à poissons migrateurs du barrage d'Arzal, visite d'une exploitation agricole biologique...

# CLASSES ARTS PLASTIQUES



- Pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques
- Donner aux élèves une ouverture sur le monde
- Susciter une démarche créative originale
- Développer la sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves
- Exprimer des sensations, des émotions; des préférences et des goûts par un vocabulaire précis
- Conduire les élèves à observer, écouter, décrire et comparer



## Créateur de Manga

Ce projet favorisera chez l'enfant la pratique artistique en utilisant comme moyen d'expression, l'illustration de mangas. L'enfant maîtrisera les techniques de base de dessin et la langue écrite tout en développant son imaginaire.

### Sur place...

- Spécificités et genres
- Fonctionnement d'un manga
- Scénario dessiné
- Ecriture de dialogues
- Création des héros et décors
- Du scénario au story-board
- Dessin, expressions et effets spéciaux
- Création des yonkomas (planches)
- Exposition des réalisations

### Sorties...

- Visite d'une librairie spécialisée
- Rencontre avec un artiste

La Maison de l'Océan, Damgan

## Créateur de BD

Ce projet favorisera chez l'enfant la pratique artistique en utilisant comme moyen d'expression l'illustration de mangas. L'enfant maîtrisera les techniques de base de dessin et la langue écrite tout en développant son imaginaire.

### Sur place...

- Découverte et composition d'une BD
- Découpage d'une planche de BD
- Création des personnages
- Atelier bulle et lettrage
- Atelier dessiner et se repérer dans une case
- Création du story-board
- Création de strips
- Exposition des réalisations

### Sorties...

- Visite d'une librairie spécialisée
- Rencontre avec un artiste

La Maison de l'Océan, Damgan



## Dessinez, sculptez, imaginez

La mer et ses richesses seront source de création et d'inspiration pour les enfants. Ils apprendront une ou plusieurs techniques artistiques et produiront leurs propres oeuvres.

### Sur place...

- Base et techniques du dessin : le croquis
- Sculpture et modelage
- Collage
- Aquarelle
- Fusain
- Peinture acrylique et gouache
- Pastels
- Crayons de bois, feutres, crayons de couleur : d'autres usages ?
- Les objets du quotidien : outils pour la création
- Land'art

### Projets...

- Sculpture en argile du paysage de bord de mer
- Fresque géante sur les traces de la mer

La Maison de l'Océan, Damgan

## Carnet de voyage

« Carnet de voyage », projet propice à la création, favorisera chez l'enfant la pratique artistique en utilisant comme moyen d'expression le dessin. Les carnets de voyage de vos élèves illustreront les paysages et les légendes bretonnes.

### Sur place...

- Présentation, notions et démarche
- Dessin (base, initiation d'une technique, approfondissement d'une technique)
- Création de la reliure du carnet
- Initiation aux techniques (croquis, pastels, aquarelle, gouache)
- Travail de la couverture
- Travail sur les pages du carnet

### Sorties...

- Rencontre avec un aquarelliste
- Visite du musée des Indes sur le voyage à Port-Louis
- Les marais salants de Lasné

La Maison de l'Océan, Damgan

## Et c'est aussi...

- ▶▶ Des sorties en bord de mer
- ▶▶ Visite d'un port
- ▶▶ Sorties sur les îles du Golfe du Morbihan
- ▶▶ Musée du Poète ferrailleur, sculpteur de mouvements
- ▶▶ Musée des Beaux Arts



# Classes culture et patrimoine



- Acquérir des repères dans le temps et l'espace
- Acquérir des connaissances sur le monde
- Maîtriser le vocabulaire spécifique correspondant
- Distinguer le passé récent du passé plus éloigné
- Identifier les principales périodes de l'histoire
- Mémoriser quelques repères chronologiques
- Connaître des personnages ou événements représentatifs de grandes périodes de l'histoire
- Lire et utiliser différents langages : carte, croquis, graphiques, chronologie, iconographie

## Rhuys à travers les âges

Découvrez la Presqu'île de Rhuys et la richesse de son patrimoine naturel et culturel. Des ateliers ludiques et des visites captivantes éveilleront la curiosité des enfants.

### Sur place...

- Etude des sites mégalithiques de la presqu'île
- Les moulins à marées
- Ateliers « pavements »
- Visite du patrimoine naturel
- Etude du patrimoine maritime
- Fest-Deiz (fête bretonne)
- Atelier calligraphie

### Activités sportives...

- Equitation

### Sorties...

- Château de Suscinio
- Vieille ville de Vannes
- Musée du cidre

La Maison du Golfe, Sarzeau

## Culture bretonne

Remontons le temps ! On dit souvent que connaître un pays, c'est connaître sa culture, sa langue ... La Bretagne, terre de légendes et de traditions, n'aura plus de secret pour vous, ou presque...

### Sur place...

- Histoire de la Bretagne
- Danses, chants et jeux traditionnels
- Initiation au breton
- Gastronomie
- La récolte du sel
- Les marchés locaux
- La bâti traditionnel
- Les costumes
- Contes et légendes

### Activités sportives\*...

- Voile
- Char à voile

### Sorties\*...

- Visites d'écomusées d'une biscuiterie,
- Visite d'une conserverie, d'une sardinerie

Centre du Cap Fréhel  
La Maison de la Baie, Quiberon  
La Maison de l'Océan, Damgan  
La Maison de l'Estuaire, Arzal



## Il était une fois...

Des lieux de découvertes témoins de notre passé plongent les élèves au coeur du Moyen-Âge : civilisation, architecture, vie quotidienne.

### Sur place...

- Cuisine médiévale
- Atelier calligraphie
- Fabrication de papier
- La vie au château
- Les fortifications, la ville, l'abbaye
- L'architecture religieuse
- La motte féodale

### Activités sportives\*...

- Voile
- Kayak
- Equitation

### Sorties\*...

- La ville close de Guérande
- Les remparts de Saint-Malo
- Village de Poul-Fétan
- Sortie théâtre
- Visite d'un moulin

Château du Nessay, St Briac sur Mer  
Centre du Cap Fréhel  
La Maison de L'Estuaire, Arzal

## A la poursuite de la préhistoire

Des ateliers basés sur la découverte, l'expérimentation, l'observation, la manipulation apprendront aux enfants comment vivaient les Hommes à cette époque.

### Sur place...

- Poterie et cuisson
- Utilisation d'outils pour couper, racler, percer
- Allumer du feu
- Découverte de l'art de la préhistoire
- Visite du tumulus de Kercado
- L'alimentation des hommes de la préhistoire
- Être un archéologue
- La moisson néolithique
- Fabrication de parure avec des outils en silex

### Sorties...

- Alignements de Carnac
- Musée de la préhistoire
- Mégalithes de Locmariaquer
- L'île de Gavrinis

La Maison des Salines, La Trinité s/ Mer

## Et c'est aussi...

- ▶▶ Visite du village de Plévenon Cap Fréhel
- ▶▶ Visite d'un atelier de taille du grès rose
- ▶▶ Visite du Sémaphore de Ploumanac'h
- ▶▶ Visite d'un chantier ostréicole
- ▶▶ Visite du Mont St Michel
- ▶▶ Visite du Fort Lalatte
- ▶▶ Visite du musée des métiers d'autrefois
- ▶▶ Visite du musée de Guérande



\*Activités et sorties à définir selon le centre choisi



# Classes Sportives



- Développer des capacités motrices
- Pratiquer des activités sportives et artistiques
- Connaître son corps
- Eduquer l'élève à la sécurité par des prises de risques contrôlées
- Responsabiliser et favoriser l'autonomie, en faisant accéder les élèves à des valeurs morales et sociales respect de règles, respect de soi-même et d'autrui



## Cocktail nautique

Vous souhaitez associer une initiation sportive à une approche technique du monde marin. Composez votre séjour sportif dans notre panel d'activités nautiques.

### Sur place...

- La signalisation maritime
- Le vent : orientation, force ...
- La cartographie
- Le matériel de navigation

### Activités au choix\*...

- Voile
- Kayak
- Planche à voile
- Char à voile

Château du Nessay, St Briac sur Mer  
Centre PEP du Cap-Fréhel  
Le Hédraou, Perros-Guirec  
La Maison de l'Estuaire, Arzal  
La Maison des Salines, La Trinité s/ Mer

## Sensation glisse

Vous souhaitez associer sensibilisation de l'environnement à une pratique sportive de pleine nature. Découvrez deux activités sportives complémentaires de glisse : surf et wave-ski (kayak surf) au cœur de la côte sauvage.

### Séances...

- Le matériel
- L'histoire des sports de glisse
- Les notions d'équilibre
- L'approche des sports de glisse : la mer, le courant, le vent
- Les techniques de pratique
- Les prises d'informations (visuelles et proprioceptives)

### Sorties...

- Découverte de la côte sauvage
- Visite des ports et leurs voiliers
- Sensibilisation à la protection du littoral
- Les îles
- Visite de la SNSM

La Maison de la Baie, Quiberon



## Objectif swing

**Vous souhaitez développer le respect des autres et l'esprit de conseil et d'analyse, transmettre les notions de sécurité, d'observation, de compréhension de l'environnement dans sa composition (obstacles, distances) et favoriser la prise de décision la plus adaptée. N'hésitez plus, la classe « golf » répondra à vos attentes.**

### Séances...

- L'histoire du golf
- Le matériel
- L'approche du golf : le green, les coups longs
- Les notions de visée et de dosage
- Le rythme et l'adresse
- La dissociation du haut et du bas du corps
- les techniques de jeu

**La Maison de la Baie, Quiberon  
La Maison des Salines, La Trinité s/ Mer**

## Tous en selle !

**Vous souhaitez associer l'apprentissage du respect de l'autre et de l'animal à la pratique sportive.  
Découvrez le monde du cheval.**

### Séances...

- Contact avec l'animal (soins dans les stalles, reconnaissance du danger et du caractère particulier de l'animal)
- Découverte d'un matériel équestre
- Exercices de conduite du cheval à pied
- S'équilibrer sur un cheval
- Exercices de monte en carrière et/ou en manège
- Jeux équestres
- Exercices d'assouplissement à l'arrêt comme en mouvement

### Sorties\*...

Visite du haras d'Hennebont : découverte des métiers du cheval

**La Maison de la Baie, Quiberon  
La Maison du Golfe, Sarzeau**

## Et c'est aussi...

### ►► Cocktail Sportif

#### La Maison de la Baie, Quiberon

Vous souhaitez découvrir et initier vos élèves aux activités sportives pour les impliquer dans un projet individuel et/ou collectif et développer la coopération.

Composez votre séjour sportif dans notre panel d'activités sportives : Voile, Kayak, Char à voile, Piscine, Accrobranche, Initiation plongée, Equitation, Randonnée VTT, Randonnée pédestre, Tennis, Golf



« Ma place au collège, ma place parmi les autres. »

La découverte des règles de la vie en collectivité permet d'aborder les notions de solidarité, d'entraide et d'écoute.

## Des actions d'accompagnement pour apprendre à vivre ensemble

### Les PEP Bretagne vous proposent des séjours d'intégration

L'entrée en 6ème ou en seconde sont des étapes importantes dans la scolarité d'un élève et dans la vie d'un jeune.

Vous souhaitez mettre en place des séjours d'intégration pour accompagner les jeunes lors de leur arrivée dans un nouvel établissement et faciliter ainsi le travail des équipes éducatives tout au long de l'année scolaire.

Elèves et enseignants apprennent à se connaître dans un cadre dynamique et convivial.

### Et c'est aussi...

#### Des Formations de délégués

pour...

- \* Connaître les institutions, le fonctionnement de l'établissement
- \* Connaître son rôle dans l'établissement
- \* Connaître ses droits et devoirs
- \* Savoir informer et prendre la parole
- \* Savoir rendre compte
- \* Savoir organiser une réunion de classe
- \* Savoir animer la vie de la classe
- \* Participer à un projet d'établissement

**Vous souhaitez plus de renseignements ?  
Vous désirez monter un projet avec votre équipe ?  
N'hésitez pas à contacter les PEP de votre département.**





## Le Hédraou-Perros-Guirec (22)

Le centre, récemment rénové, est implanté en bord de mer, au cœur du Trégor et sur la Côte de granit rose à Perros-Guirec. A 10 min à pied du centre-ville et près de nombreux sites naturels.

4 classes - 115 lits - 10 chambres de 4 lits (lavabo, douche, WC incorporés)  
3 unités de vie avec dortoirs de 6 à 10 lits et bloc sanitaire à l'étage - 4 salles de classes, 1 salle à manger plein sud avec terrasse et vue sur mer - accessibilité handicapés - 2 ha d'aires de jeux - Bus

## Centre PEP du Cap-Fréhel (22)

Promontoire taillé dans le grès rose, le cap Fréhel commande tout le système géographique et climatique de la région entre la baie de St-Brieuc et le golfe de St-Malo : un monde à découvrir.

3 classes - 60 lits enfants, 10 lits adultes - 3 salles de classes - 1 salle polyvalente - 1 infirmerie - 1 salle de documentation - accès Internet - 2 bateaux à moteurs, 3 véhicules - Bus



## Château du Nessay - St-Briac s/ Mer (35)

Château cerné par la mer dans un parc d'1 ha à St-Briac sur Mer. Sa situation, à une encablure de St-Malo et Dinard, permet toutes les activités en lien avec la mer.

3 classes - 75 lits - 3 salles de classes avec aquarium - 1 salle à manger - 1 salle de documentation - accès Internet - vue sur mer - 3 bateaux à moteurs - jeux dans le jardin du centre

## La Maison de l'Estuaire-Arzal (56)

Située au bord de l'estuaire de la Vilaine, à Arzal, entre eau douce et eau salée, dans un espace naturel de 8 hectares. Ecole de voile intégrée avec char à voile.

4 classes - 133 lits - 4 salles de classes - 1 salle à manger - 1 salle polyvalente (vidéo, bibliothèque, amphithéâtre) - salle informatique avec accès Internet - base nautique - camping - espaces verts - terrain de foot, de volley-ball, ping-pong - bus





## La Maison de l'Océan-Damgan (56)

Un centre « les pieds dans l'eau », face à la mer, situé sur la commune de Damgan (son nom signifie «La Dune Blanche»), entre Golfe du Morbihan et estuaire de la Vilaine.

3 classes - 91 lits - 3 salles de classes et d'activités équipées d'ordinateurs avec accès Internet - bibliothèque pédagogique - 1 salle à manger avec vue sur mer - jardin avec jeux - accès à la plage - bus

## La Maison des Salines- La Trinité s/ Mer (56)

Le centre se trouve sur une commune située au cœur d'un site renommé, au sud de la Bretagne, à la croisée de la Baie de Quiberon et du Golfe du Morbihan.

3 classes - 95 lits - 3 salles de classes et d'activité - 1 salle à manger avec vue sur les salines - espace bibliothèque- jardin avec tables de ping-pong - à 800m de la plage - bus



## La Maison de la Baie-Quiberon (56)

A l'extrémité de la presqu'île de Quiberon, surplombant Port-Haliguen, cette grande maison offre une vue imprenable sur la baie et sur l'entrée du Golfe du Morbihan.

4 classes - 120 lits - 5 salles de classes et d'activités - 1 salle à manger avec vue sur la baie - espace bibliothèque - espace maternelle - jardin avec terrain de sport et structures jeux - à 50m du port et 900m de la plage



## La Maison du Golfe-Sarzeau (56)

Située sur la commune de Sarzeau, au cœur de la presqu'île de Rhuys, bordée au nord par le Golfe du Morbihan et au sud par l'océan Atlantique.

5 classes - 152 lits - 5 salles de classes et d'activité - 1 salle à manger avec possibilité de gestion autonome - 1 salle de réunion - espace bibliothèque - accès Internet - camping - terrain de foot, ping-pong - bus



# Nos conditions de vente générales

En référence au titre VI de la vente de voyages ou séjours. Décret d'application 96-490 du 15 juin 1994.

## Préambule

Les classes de découvertes proposées dans ce catalogue sont ouvertes à tous les adhérents d'une association départementale PEP. L'inscription à l'une des classes de découvertes présentées dans cette brochure implique l'acceptation des conditions générales de vente ci-après.

## 1. Responsabilité de l'organisateur

La mise en œuvre des séjours proposés dans cette brochure suppose l'intervention d'organismes ou prestataires différents. Ces derniers conserveront en tout état de cause les responsabilités propres à leur activité aux termes des statuts qui les régissent, de leur législation nationale ou des conventions internationales instituant entre autres dispositions, une limitation de responsabilités.

En aucun cas, l'association ne pourra être tenue pour responsable du fait de circonstances de force majeure, du fait de tiers étrangers à la fourniture des prestations prévues au contrat ou de la mauvaise exécution du contrat imputable au participant.

## 2. Responsabilité du participant

Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du participant, pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement. Le participant doit attirer l'attention sur tout élément déterminant de son choix, sur toute particularité le concernant, susceptible d'affecter le déroulement du voyage ou du séjour.

## 3. Tarifs

Nos prix sont calculés au 1<sup>er</sup> juillet 2010. Ils incluent à minima la pension complète (4 repas par jour et l'hébergement). Ils sont donnés à titre indicatif et peuvent être soumis à variation : coût du carburant, des taxes afférentes aux prestations offertes et aux taux de change. Ils sont révisables en cas de nouvelles dispositions sur la fiscalisation de nos activités au 1/1/2011, de modification de transports, des parités monétaires ou des conditions économiques du pays où se déroule le séjour. Les participants en seront informés dans les meilleurs délais. L'adhésion aux PEP n'est pas comprise dans ces tarifs.

## 4. Modification du fait de l'organisateur de la classe de découvertes

Nous déclinons toute responsabilité quant aux modifications de programme dues à des cas de force majeure. Les séjours et programmes qui sont organisés sont fonction de contrats passés avec divers prestataires et peuvent de ce fait donner lieu à des modifications.

Si, avant le départ, une modification touchant à l'un des éléments essentiels du contrat devait être apportée, le contractant en serait informé par courrier. Le participant pourra alors, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, soit résilier le contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées, soit accepter la modification ou le voyage de substitution qui lui sera proposé.

## 5. Annulation du fait de l'organisateur

Dans le cas où une classe de découvertes serait annulée de notre fait, une solution de remplacement sera proposée. Si elle ne convient pas, les sommes versées par le participant seront remboursées sans qu'il ne puisse prétendre à un quelconque dédommagement.

## 6. Annulation du fait du participant

Si le participant annule sa participation, il doit nous le faire savoir par lettre recommandée, la date de la poste servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais d'annulation. Toute défection signalée avant le voyage et toute absence constatée au cours de ce voyage seront considérées comme annulation.

Toute annulation entraînera la perception de frais selon le barème ci-dessous :

- plus de 30 jours avant le départ : retenue de 70 €
- entre 30 jours et 21 jours avant le départ : retenue de 25 % du montant du séjour indiqué sur la convention.
- entre 20 et 15 jours avant le départ : retenue de 50 % du montant du séjour indiqué sur la convention.
- entre 14 et 7 jours avant le départ : retenue de 75 % du montant du séjour indiqué sur la convention.
- moins de 7 jours avant le départ : retenue de 90% du montant du séjour indiqué sur la convention.
- non présentation au moment du départ : retenue totale du montant du séjour indiqué sur la convention.

Tout séjour écourté ainsi que toute prestation abandonnée volontairement par un participant ne feront l'objet d'aucun remboursement.

## 7. Transport

Le prix du transport n'est pas inclus dans nos tarifs sur ce dépliant .

## 8. Soins médicaux

Les frais occasionnés par les soins médicaux (médecins, pharmacie, analyses, etc.) seront facturés à la classe.

## 9. Assurance séjour

Dans le cadre des garanties souscrites à leur profit par les PEP, tous les participants à un voyage ou à un séjour bénéficient gratuitement des garanties principales suivantes :

A. Responsabilité civile (dommages causés aux tiers) :

B. Défense et recours

C. Individuelle accident corporel :

Attention ! Chaque personne faisant l'objet d'un rapatriement sanitaire en avion doit obligatoirement être porteuse de l'original de sa carte nationale d'identité.

D. Dommages aux biens personnels en cas de vol caractérisé (effraction ou violence) sur déclaration aux autorités de police dans les 48 h et détérioration accidentelle.

Attention ! Les assurances exposées ci-dessus sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par l'assurance et que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.

## 10. Inscriptions et renseignements

Inscrivez-vous impérativement auprès de l'association dont l'adresse figure en dernière de cette brochure.

Tout devis signé doit être accompagné du règlement de l'acompte à envoyer à l'AD PEP de votre département. L'inscription à l'une des classes de découvertes présentées dans cette brochure implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente ci-après.

## 11. Paiement

Inscription intervenant :

- 30 jours avant le départ : 25 % du montant du séjour ;
- 21 jours avant le départ : 35 % du montant du séjour ;
- 15 jours avant le départ : 50 % du montant du séjour ;
- 8 jours avant le départ : 100 % du montant du séjour.

Dans tous les cas, le solde de votre participation devra être réglé, en totalité, à réception de la facture qui vous sera adressée au plus tard 8 jours avant le départ.

Les paiements peuvent être effectués au siège de l'association.

Après votre inscription, la confirmation d'inscription que vous recevrez indiquera le séjour retenu et les modalités pratiques de départ.

## 12. Utilisation de l'image

Nous nous réservons le droit d'utiliser les photos prises lors de ses séjours pour illustrer nos brochures et nos documents de présentation, sauf avis contraire du participant, de ses parents ou de son représentant légal. Il vous suffit de nous en informer par courrier dans le délai d'un mois à l'issue de la classe de découvertes.

## 13. Qualité du séjour

À l'issue de la classe de découvertes, chaque enseignant reçoit une fiche d'appréciations lui permettant de donner une évaluation qualitative de l'ensemble des prestations. Il est préférable de nous faire part de vos éventuelles remarques concernant les prestations prévues au contrat pendant la durée de la classe de découvertes, auprès du responsable de centre qui est à l'écoute de l'enseignant, ou en prévenant nos bureaux, pour que nous puissions intervenir immédiatement. Toute réclamation éventuelle, de nature commerciale ou relative à la qualité des prestations, devra nous être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 30 jours après la fin de la classe de découvertes à :

Les PEP 56 - Service DEL  
46 avenue du 4 août 1944  
56000 VANNES

## LOI INFORMATIQUE, FICHIERS ET LIBERTÉS

Nous rappelons à nos adhérents la possibilité qu'ils ont d'exercer leur droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n°78/17 du 06/01/1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Adhérent de la Fédération Générale des Associations Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public,

Agrément tourisme n° AG 075000002,

Adhérent de l'UNAT – Membre de la Jeunesse au Plein Air,

Photos non contractuelles.

# Les conditions de vente générales des PEP

## Décret n°94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

### >>> Extrait titre VI de la vente de voyages ou de séjours

**Art. 95.** - Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article 14 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

**Art. 96.** - Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que : 1°) La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ; 2°) Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ; 3°) Les repas fournis ; 4°) La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ; 5°) Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ; 6°) Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ; 7°) La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ; 8°) Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ; 9°) Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret ; 10°) Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 11°) Les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102 et 103 ci-après ; 12°) Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ; 13°) L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

**Art. 97.** - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

**Art. 98.** - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes : 1°) Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ; 2°) La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ; 3°) Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ; 4°) Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ; 5°) Le nombre de repas fournis ; 6°) L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ; 7°) Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ; 8°) Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après ; 9°) L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ; 10°) Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 p. 100 du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ; 11°) Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ; 12°) Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par

écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ; 13°) La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7o de l'article 96 ci-dessus ; 14°) Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 15°) Les conditions d'annulation prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-dessus ; 16°) Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ; 17°) Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ; 18°) La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ; 19°) L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ; b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

**Art. 99.** - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

**Art. 100.** - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

**Art. 101.** - Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, telle une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

**Art. 102.** - Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

**Art. 103.** - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat, représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.



**Pour toute information, merci de contacter les PEP de votre département**

**Les PEP 22**

31, rue de Brest  
22000 SAINT-BRIEUC  
Tel : 02 96 75 11 30  
lespep22@lespep.org  
<http://lespep22.lespep.org/>

**Les PEP 56**

46, avenue du 4 août 1944  
56000 VANNES  
Tel : 02 97 42 61 78  
adpep56@lespep56.com  
<http://lespep56.lespep.org/>

**Les PEP 29**

6, rue Georges Perros  
29900 QUIMPER  
Tel : 02 98 10 27 40  
lespep29@lespep.org  
<http://lespep29.lespep.org/>

**Les PEP 35**

4, boulevard Louis Volclair  
BP 70345  
35203 RENNES CEDEX  
Tel : 02 99 86 13 30  
lespep35@lespep.org  
<http://www.pep35.org/>